

*des Princes &c.* Octobre 1710. 243

V. Comme le Roi ( à ce qu'on écrit de Paris ) a nommé Mr. de Polignac pour son Ambassadeur en Espagne , cet Abbé a obtenu l'agrément du Roi pour vendre cette Charge à Mr. l'Abbé de Louvois , Neveu de Feu Mr. l'Archevêque de Reims , qui n'en ignore pas tous les attributs , & qui l'achete , dit-on , cent cinquante mille livres. quoiqu'elle ne soit pas hereditaire.

### A R T I C L E III.

*Qui comprend ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE depuis le mois dernier.*

I. **Q**uelque souplesse que le Pape ait faite depuis quelques années , pour flechir la Cour de Vienne , le Conseil Aulique soutient son infailibilité , pretendan n'avoir point erré dans les dogmes de l'équité , ni de la politique ; lors qu'elle s'est emparée de Comachio en pleine Paix : non plus qu'en suscitant au S. Siege les chagrins que la Cour de Rome a supporté avec allés de tranquillité , ou en éludant les plaintes & les propositions que Don Albano Neveu & Nonce du Pape a faites à Vienne ; où l'on s'est contenté de le flater de la conversion du Prince Electoral de Saxe , & de ramener au giron de l'Eglise Catholique plusieurs Princes de la Confession d'Ausbourg ; même le Czar de Moscovie , après qu'il auroit mis fin à la guerre de Suede & de Pologne.

II. Il est certain , que bien loin de rendre Comachio ; ni repondre aux raisons alléguées par la Cour de Rome , touchant la

*Mécontentement du Pape contre la Cour de Vienne.*

*Nouveaux chagrins que l'Empereur*

S

longue